Arrêté n° 2026-107

Relatif aux listes de candidats

Elections
des représentants des personnels
au sein du comité social d'administration de
l'Université d'Angers

Elections à distance par voie électronique
Du 03 au 10 décembre 2026

Vu le Code électoral, notamment son article L. 6 ;

Vu le Code de l'éducation, notamment son livre VII ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses article articles L. 251-1 et suivants, R. 211-503 à R. 211-584 et R. 251-1 et suivants ;

Vu l'arrêté du 02 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

Vu la circulaire NOR : ESRH2610522C du 17 avril 2026 relative aux élections professionnelles de décembre 2026 dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu l'arrêté du 24 avril 2026 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la jeunesse et des sports pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, aux commissions paritaires d'établissement, aux commissions paritaires régionales, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat, aux commissions consultatives mixtes et au service de promotion de l'action sociale de l'université de Strasbourg pour les élections professionnelles fixées du 3 au 10 décembre 2026 ;

Vu les statuts et règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;

Vu la délibération du Conseil d'administration de l'Université d'Angers n° CA036-2022 du 14 avril 2022 portant création du comité social d'administration ;

Vu la délibération CA003-2024 du 22 février 2024 relative à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2025-025 du 04 mars 2025 relatif au cadrage des élections par voie électronique à distance à l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n°2026-032 du 24 mars 2026 relatif aux effectifs et parts respectives de femmes et d'hommes pour l'élection des représentants du personnel au comité social d'administration de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n°2026-052 du 26 mai 2026 relatif au nombre de siège et aux parts respectives de femmes et d'hommes sur les listes pour l'élection des représentants du personnel au comité social d'administration de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2026-080 du 02 octobre 2026 relatif à l'organisation des élections des représentants des personnels au sein du comité social d'administration de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2026-099 du 30 octobre 2026 relatif au tirage au sort déterminant l'ordre d'affichage des professions de foi et des candidatures ;

Vu le procès-verbal du tirage au sort de l'ordre d'affichage des candidatures organisé le 04 novembre 2026,

La Présidente de l'Université
Arrête :

Article 1 : Listes de candidats à l'élection des représentants du personnel au Comité social d'administration

Sont candidats à l'élection des représentants du personnel au sein du comité social d'administration de l'Université d'Angers :

- **Liste présentée par « CGT FERC Sup et SUD éducation 49 »**

Mme Noémie DUMAS
M. Pierre-Jean PERROCHEAU
M. Thomas DONADIEU
M. Richard CERVELLE
Mme Sabrina SEBTI
Mme Fany QUEVREUX
M. Benoît MINET
Mme Paola PIERONI
M. Florian NAVARRO
Mme Anne-Sophie OUDINI
M. Romain DOLLEY
Mme Claire BERNARDIN
M. Etienne GUILLAUD
Mme Cécilia BOUT
M. Quentin BROUARD-SALA
Mme Charlène LAURIER

Base de répartition des suffrages entre les organisations syndicales : A parts égales entre les organisations syndicales concernées.

Nombre de femmes : 8
Nombre d'hommes : 8

Union de syndicats : CGT FERC-Sup de l'Université d'Angers – SUD éducation 49

- **Liste présentée par « UNSA Education »**

Mme Corinne LEFRANCOIS
M. Christophe ANNIC
Mme Nathalie CLEMENT
Mme Valérie RACINEUX
M. Christophe DELALANDE
M. Tristan CHEVRIER
Mme Alexandra BRUNET
M. Philippe VEYER
Mme Patricia MALLEGOL
Mme Stéphanie EGEA
Mme Bienvenue RAZAFIMANDIMBY
M. Alexis HAY
M. Christophe BOUVET
M. Christophe CASSAGNE
Mme Linda GAUGAIN
Mme Karine DOLET
M. Michel SAMSON
Mme Audrey BIZON
Mme Kristell TANQUERAY
M. Sylvain STEPHAN

Nombre de femmes : 11
Nombre d'hommes : 9
Union de syndicats : Union Nationale des Syndicats autonomes (UNSA)

- **Liste présentée par « FSU et Printemps Ecologique »**

Mme Tassadit AMGHAR
M. Laurent SAINTIS
Mme Aude DUCROQUET
M. Jérémy CLOTAULT
Mme Céline BARTHON
M. Manuel ROUGER
Mme Lynda LECAUDEY
M. Hervé CHRISTOFOL
Mme Yamina GOUEL
M. Christophe DURON
Mme Florence ALIBERT
M. William PILLOT
Mme Sigrid GIFFON
M. César MATTEI
Mme Valérie BILLAUDEAU
M. Alain PAGANO
Mme Marie BONNIN
M. Alexandre PIETRINI
Mme Isabelle TRIVISANI-MOREAU
Mme Aude TAIBI

Base de répartition des suffrages entre les organisations syndicales : Répartition à 95% en faveur de la FSU et à 5% en faveur du Printemps Ecologique

Nombre de femmes : 11
Nombre d'hommes : 9
Unions de syndicats : Fédération syndicale unitaire (FSU) et Printemps Ecologique

- **Liste présentée par « FO-ESR Force ouvrière de l'enseignement supérieur et de la recherche »**

Mme Sophie QUINCHARD
M. Damien PICARD
Mme Luzia BOSSE
M. Jean-Rémi MORANCAIS
Mme Agnès BARBELIVIEN
M. Manuel FERRER
Mme Manon BONNET
M. Thomas DENOIRJEAN
Mme Véronique VERKRUYSSE
M. Yohann MORILLE
Mme Caroline LAILLIAU
M. Stéphane CHESNE
Mme Sophie SANCHEZ
M. Christophe GELINEAU

Nombre de femmes : 7
Nombre d'hommes : 7
Union de syndicats : Fédération nationale de l'enseignement de la culture et de la formation professionnelle Force ouvrière (FNEC FP FO)

Article 2 : Exécution de l'arrêté

M. le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de l'Université d'Angers.

Fait à Angers, le 10 novembre 2026
La Présidente de l'Université
Françoise GROLLEAU

Signé le 10 novembre 2026
Mis en ligne le 10 novembre 2026